



Ensemble vers la réussite

Communiqué de presse

UNE ÉCOLE DANS LE SECTEUR OUEST, C'EST VITAL!

Gatineau, le 4 septembre 2007 - En ce début d'année scolaire, le président de la Commission scolaire, M. Jocelyn Blondin, se dit heureux de constater que la clientèle scolaire ne connaît aucune baisse significative à l'inverse de plusieurs commissions scolaires qui sont confrontées à la problématique de la décroissance. Une augmentation d'une centaine d'élèves au préscolaire et au primaire est constatée et ce plus particulièrement dans le secteur ouest où une augmentation de 5% se fait sentir comparativement à l'an dernier. On dénote toutefois une baisse de quatre-vingts élèves dans les écoles secondaires.

En 2007-2008, la Commission scolaire accueillera 8175 élèves au préscolaire et primaire et 4 710 élèves au secondaire. Conscient que l'Outaouais présente un portrait différent quant à la clientèle, il fait mention de la résolution adoptée par le Conseil des commissaires lors de la séance du 13 juin 2007 concernant la demande d'ajout de places élèves au primaire. La construction d'une école primaire permettrait ainsi de desservir la clientèle issue des nouveaux projets domiciliaires du secteur ouest.

L'augmentation de la clientèle sur le territoire situé au nord du Chemin d'Aylmer borné par le boulevard Saint-Raymond à l'est et par le chemin Vanier à l'ouest, a motivé la Commission scolaire à effectuer une première demande en septembre 2005 qui s'est réitérée en septembre 2006. En septembre 2007, près d'une cinquantaine d'élèves en provenance de ce secteur fréquenteront une école du secteur est puisque les écoles d'appartenance sont remplies à pleine capacité. Selon les prévisions démographiques, en 2009-2010, près de 500 élèves seront déplacés de l'ouest vers l'est en raison d'un manque d'espaces.

Afin que la Commission scolaire puisse accueillir tous ces élèves dans des conditions favorables, il est vital qu'une nouvelle école voit le jour dans ce secteur. Dans les prochains jours, les parents et les résidents des quartiers concernés seront sollicités afin de signer un registre d'appui à la demande de construction. Ce registre, accompagné de la demande de construction d'une école primaire, sera acheminé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les membres du Conseil des commissaires désirent, par cette demande, réaffirmer leur désir de travailler de concert avec les parents, la communauté et les partenaires vers un seul objectif: **la persévérance scolaire** tout en offrant des conditions favorables à la réussite de tous les élèves.

- 30 -

Secrétariat général et
Service des communications - CSPO

225, rue Saint-Rédempteur
Gatineau (Québec)
819-771-4548 poste 228
819-771-4548 poste 229

sgcspo@cspo.qc.ca

Référence: M. Jocelyn Blondin
Président du Conseil
819 665-1205